

Discours de la théorie et de la pratique de l'excellence des armes d'André Desbordes (1582-1625)

Olivier DUPUIS
Première version, 09/2007

Introduction

En 1610 fut publié à Nancy un petit traité d'escrime en langue française ; ce document ne fit pas grand bruit et aucun document ultérieur ne fait plus référence à lui. Quelques érudits du XIXe siècle s'y intéressent mais bien plus pour l'auteur et son histoire que pour le fascicule. Et pourtant... il s'agit rien d'un des tout premiers traités d'escrime rédigés par un français, le troisième connu après l'anonyme *Jeu de la hache* et le fameux traité d'Henry de Saint-Didier.

Seuls deux exemplaires sont encore connus au monde, celui de la collection Scott sous la référence E.1939.65.435, et celui de la bibliothèque municipale de Nancy, sous la référence Res 10 302. Celui de Nancy se présente sous la forme d'un in-4, relié dans le cartonnage d'époque recouvert de tissu vert et bordé de papier bleu, tranches dorées, de 66 pages.

Ce document présente dans l'ordre une rapide biographie de l'auteur, une édition du texte original, puis une courte bibliographie.

Biographie

Grâce à deux articles, *André des Bordes ; épisode de l'histoire des sorciers en Lorraine*, d'Henri Lepage, paru en 1848, puis *Promenades aux environs de Nancy* de Christian Pfister, paru en 1907, on connaît plutôt bien la vie de l'auteur qui fut loin d'être banale.

André des Bordes, de son vrai nom Abraham Racinot, naquit en 1582 en Lorraine. On ne sait rien du lieu de sa naissance, de ses parents et de sa jeunesse en général. Après un voyage en Italie où il se perfectionna à la science des armes, il rentra en Lorraine et approcha la cours du duc Charles III.

Il devint proche d'Henri, duc de Bar, fils aîné du duc de Lorraine, et obtint le poste de premier valet ou premier homme de chambre, et dès août 1606, il obtint de Charles III une pension de 1 200 francs barrois « tant pour gages de tireur d'armes que pour entretien ». Il est possible qu'il ait pris à cette occasion la place occupée précédemment par Pierre Moreau qui recevait encore en 1606 des gages comme tireur d'arme du duc¹.

Cette pension qui est la plus ancienne mention connue d'André Des Bordes, nous est connue par la confirmation dans un document d'août 1608 où il est déjà appelé par ce nom. Cette confirmation est faite par le nouveau duc de Lorraine, Henri II, qui a succédé à son père. André des Bordes est appelé gentilhomme suivant le duc.

Il est logé à l'Arsenal en qualité de maître d'escrime du duc, et se lie au jeune baron Louis d'Ancerville autre favori du prince. Ce baron n'est rien moins que le fils naturel du cardinal de Guise assassiné à Blois.

Il se marie en juin 1609 à Marie Olivier, jeune fille issue d'une famille distinguée de Pont-à-Mousson, et reçoit à l'occasion une aide financière considérable de 8 500 francs du nouveau duc.

La proximité du pouvoir ducal permit à André des Bordes d'entrer dans la noblesse en août 1609 avec dispense de payer la finance accoutumée en pareil cas.

En 1610, il fit imprimer son traité d'escrime à Nancy, dédié au duc et préfacée entre autre par le baron d'Ancerville qui était un de ses élèves.

La suite n'est qu'une succession de faveur de la part du duc. Il reçut une rente de 600 francs sur le domaine de Châtel en 1611, la cense de Loupvent en 1613, des prés aux environs de Malzéville en 1614, le jardin de la briqueterie de Saint-Jean près Nancy en 1618, une partie de la tuilerie de Domgermain en 1620, etc. Il possédait outre la maison à Nancy, deux moulins, deux censes, une maison-fief, deux seigneureries et une portion d'une autre et 1 400 francs de rente sur celle de Bar, des vignes, un village, etc.

¹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B1294.

En 1612 il est nommé capitaine, gruyer et receveur de Boulay, en 1615 capitaine et prévôt de Sierck, il entra au conseil d'Etat du duché en 1617, et à l'occasion se fit même appeler écuyer. La lettre patente du duc rapportait que Desbordes aurait servi d'ambassadeur ou plénipotentiaire en pays étrangers.

Le destin commença à tisser sa toile avec le mariage de la fille aînée d'Henri II avec le neveu de ce dernier, Charles de Vaudémont. Ce mariage se fit au détriment d'un premier candidat présent au mariage, Louis d'Ancerville, qui était devenu entre-temps prince de Phalsbourg et de Lixheim. Henri aurait lui aussi souhaité ce mariage, mais les tensions internes à la cours en ont décidé autrement. Cependant, durant les négociations, André Desbordes fut un actif défenseur de la cause de son ami... sans doute bien trop actif aux goûts du jeune marié et ce d'autant qu'il alla jusqu'à se prononcer ouvertement contre l'alliance en question.

Du reste, il n'est même pas certain que le mariage fut réellement consommé, Charles s'abaissa jusqu'à faire venir un jésuite pour délivrer sa femme de supposés maléfices qui le gênait...

Henri II mourut en juillet 1624. Son neveu écarta rapidement sa femme du gouvernement et ne pouvant se venger directement de son ancien opposant, se rabattit sur le maître d'arme. Dès octobre, une information judiciaire fut conduite au sujet d'une accusation de sorcellerie lancée sur Desbordes en 1622 par une fille qui serait allée au sabbat avec l'escrimeur. Cette nouvelle information judiciaire trouva deux accusées et le nouveau duc fit un peu violence aux procédures juridiques. Dès mi-novembre, ordre est donné d'appréhender subtilement et secrètement André des Bordes et le mettre en la prison de Nancy. Le procureur général était le fils d'un ancien champion de la lutte contre la sorcellerie qui se vantait d'avoir mis à mort 900 individus dans les quinze années où il tint lui aussi cette charge de procureur-général de Lorraine...

On se méfiait malgré tout de Desbordes puisqu'il fut entravé aux mains et aux pieds par des fers et sa garde fut augmentée. A deux reprises, des chirurgiens cherchèrent sur son corps des marques du démon, et réussirent à y déceler une marque tenue pour suspecte.

Un complément d'enquête permit de mettre à jour des témoignages accablant, racontant qu'ils avait réalisé des tours de force et de souplesse qui auraient été impossibles sans l'assistance du démon. Il aurait jeté des sorts à plusieurs personnes y compris au feu duc Henri. Il aurait commandé à des figures de tapisserie de faire des révérences, ou extrait tel Marie Poppins un service complet de couvert d'une petite cassette. A charge de preuve, il fut même raconté qu'il aurait été vu chevauchant sur un tonneau. D'autres calomnies furent inventées ou racontées bien après sa mort.

Les actes du procès précisèrent que Desbordes finit par avouer et le verdict tomba le 28 janvier 1625. Le jour même, il fut attaché à un poteau, étranglé puis son corps brûlé et réduit en cendres. Il n'évita pas avant l'exécution la question tant ordinaire qu'extraordinaire pour connaître le nom d'éventuels complices.

Il laissait une veuve et cinq enfants. Ses biens furent confisqués et vendus pour partie aux enchères et seuls quelques moitiés de biens immeubles furent laissés à sa femme. Aux enfants fut interdit d'hériter quoi que ce soit de leur père.

La vente des biens dura jusqu'au mois de mai.

Sic transit gloria mundi.

Du partage de ses biens qui eut lieu après sa mort, on peut noter la vente de quatre livres parmi bien d'autres qui semblent traiter de l'escrime ou de la guerre.

Les deux volumes sur le principe de la prime, autrement de l'art militaire, fut vendu pour trois francs et deux gros à Claude de la Ruelle, conseiller et secrétaire d'Etat.

Un livre de petite valeur s'est intitulé Le Guidon des Capitaines, estimé à 4 gros et vendu à un clerc.

Un autre est dit « petite livre de l'examen des armes », deux gros vendu à un curé.

Transcription

Notes sur la transcription :

i et j, u et v ont été replacés dans leur usage moderne

Les contractions ont été développées et ne sont pas indiquées.

La pagination originelle n'a pas été conservée.

Les quelques insertions de lettres, uniquement quand cela a été jugé nécessaire, sont indiquées dans les notes.

Pour faciliter la lecture du document, j'ai complété un certain nombre de numéros de chapitres par des titres en correspondance avec le contenu ; quand c'est le cas, le titre apparaît entre crochets.

DISCOURS DE LA THEORIE DE LA PRATIQUE ET DE L'EXCELLENCE DES ARMES par le Sieur Des-bordes.

A NANCY, Par BLAISE ANDRE, Imprimeur ordinaire de SON ALTESSE, Avec Privilege.



MANET ALTA / MENTE REPOSTUM
NOBILIS LOTHARINGUS / ANDREAS DESBORDES
ANNO AETATIS XXVIII²
Ce livre te peut faire sage du corps de l'esprit du courage
Fait à Nancy par I.A.³ 1610

A SON ALTESSE MONSEIGNEUR.

Mon inclination, m'ayant eslongné de voz Pays, lieu de ma n'aissance pour me rendre capable en quelque sorte de l'honneur de vostre service, je fis election des armes, pour avoir plus d'assurance a porter ma vie a ce qui regarderoit vostre ALTESSE, l'Italie, m'en a donné les leçons, & le souvenir de ma patrie m'obligea de luy en venir offrir les effaictz. Et maintenant que les liberalitez de vostre ALTESSE m'ont tiré de l'exercice des armes & m'ont donné le moyen & le loisir de me mettre sur la Theorie, je may dispensé quelques heures de ma subjection aupres de vostre Personne, pour les employer a ce labeur, qui a de la simpatie a ceste prouesse familiere a tous ceux de vostre maison. Jugeant que cestoit toujours vous servir, que d'enseigner a vostre Noblesse, aux plus eslevez de voz subjez, & aux plus courageux de la lie de vostre peuple les postures les plus necessaires pour la conservation de leurs personnes, afin aussi qu'on ne me reproche que je paye d'ingratitude les bienfaicts de vostre ALTESSE, de ne laisser a la posterité autre marque de mon obeissance, que l'honneur d'estre vostre premier Valet de Chambre. Recevez en donc le discours attendant que je sois si heureux que de pouvoir meriter la qualité de MONSEIGNEUR, Tres-humble, & Tres-obeissant, sujet, & Serviteur de VOSTRE ALTESSE.

Des-bordes.

A MONSIEUR LE BARON D'ANSERVILLE, MONSIEUR

S'il est permis a tout le monde de parler de son art, et a personne d'en abuser, auray je licence de vous entretenir de l'excellence de l'escrime, puis que mon discours ne peut aprocher de l'estime que vous en faictes. Vous estes né avec cest avantage, que vostre valeur vous faict vivre sans ennemis, & vostre courtoisie vous acquiert plusieurs amys. Je me prometz au moins ceste faveur que ne pouvant hayr personne, vous m'honoreres de vostre bien-vaillance, prenant la cause de ce volume, contre ceux qui en mespriseroient l'utilité, cest un effaict du loisir que vostre bon naturel ma procuré, qui vous supplie de ne me point desnier la qualité.

De vostre Tres-humble Serviteur

Des-bordes

AU LECTEUR

Je vous viens voir comme amy, ne me receves point comme importun. Possible apres que vous aurez promené ma reputation a vostre faintaisie, direz vous que je vous puis estre utile. Parce, que je vous donne les mesmes enseignements, que le plus fameux d'Italie à faict pratiquer a tant de braves Cavaliers, François, Espagnols, Italiens, Allemans, & autres.

Je scays bien que plusieurs desieroient que les figures fussent de la suite du discours, les uns afin de mieux remarquer la difference des coups, en la diversité des postures, les autres seulement pour s'entretenir sur la douceur de la peinture⁴. Je satis-fais ainsi a ceux la que les postures ne representent qu'une action, & que par le discours on peu congnoistre toutes sortes de gardes. Aux autres je donne le voyage de Flandre ou d'Italie pour assouvir leur curiosité sur les tailles douces qu'on y estales, leur disant que je ne parle qu'a ceux qui veulent entendre.

A SON ALTESSE

Pour faire honneur aux immortels,
On apportoit, sur leurs Autelz,
Ce que l'on jugeoit, le plus digne
On donna le Paon a Junon,
A Venus on voua le Signe,
Comme chose propre a leur nom.
Ainsi grand Prince, ésgal aux Dieux,

² La phrase « manet alta mente reposum » est la fin d'un vers tiré de Virgile (Aen., 1, 26). Le texte peut se traduire par : André Desbordes, noble Lotharingien, reste conservé au fond de nos coeurs en sa 28e année. (Note due à Franck Cinato.)

³ Ces initiales sont celles de Jean Appier, graveur sur cuivre

⁴ Cette remarque sur la présence des figures est comparable à celle de François Dancie dans son traité. Voir la remarque qu'en fait Serna dans *Croiser le fer*, p. 205

DESBORDES presente a voz yeux
Un livre qui digne victime
Veut dire a la posterité,
Que vous estes en verité
Ce qu'Alexandre est en estime
Sa valeur, sa facilité,
Sa grande liberalité,
Sa prudence, furent sa gloire,
Mais tout ce qu'on escrit de luy,
Se peut reconnoistre au jour d'huy
En vous, effaictz, en luy, Histoire.

A MONSIEUR DESBORDES SUR SON LIVRE,
Desbordes scait monstrier, icy par escriptures,
Ce qu'un debvoir l'empesche a monstrier par effaict
Celuy qui pourra bien instruire en tes postures :
Se pourra courageux, rendre maistre parfait,
Qu'ung ignorant senseur n'en parle par enuie,
Car je scay que l'effect peut bien sauver la vie.

P. Ditheau

Chap. 1. Discours du Sieur Desbordes touchant la théorie, la pratique, & l'excellence des armes.

Je veux faire voir pour l'intelligence des armes (subject que jay pris en tasche) que la pratique, & l'usage de l'escrime, peut sauver la vie, faire la part, & la peur a noz ennemis, triompher mesme de ceux qui nous assaillent, pourveu qu'on ait le temps de se deffendre, tel qu'il en est de besoing. Or afin de toucher plus promptement au but, je ne m'arrestera à vous en despeindre les loüages par ce que de jour a autre elles se font reconnoistre parmy les enfans de son art. Neant-moins je voudrois persuader, & aux Maistres, & aux Escoliers, de suivre les preceptes que j'enseigne, & que jay pratiqués a l'avantage de tous ceux qui en ont receu les leçons. Je me ris de l'opinion du vulgaire qui dit sans raison que venant aux mains on n'a pas le jugement de mettre en pratique les temps, & les coups, que l'on a appris és Academies. Au moins ne me peut on desnier quelle n'en forcisse les bras, qu'elle ne rende l'homme plus dispos par exercice, que mesme elle n'apporte d'autres faveurs a la vie, & quand mesme il adviendroit que venant aux mains, il s'osteroit de sa posture, l'autre pour ne point observer les temps, courroit tousjours fortune d'estre blessé. D'ailleurs cela est mesme en discours parmy le monde, que celuy qui fait souvent ceste exercice, allonge ses bottes, & avance le pied avec plus de souplesse & de facilité, que ne feroit celuy qui n'a autre art que le naturel, n'y autre maniemment que celuy que la nécessité luy fait prendre. Je conclu donc que ceux qui ont a mespris l'escrime, & qui veulent estre pratiques aux armes, sont comme ces orphoevres ignorantz, qui bruslent leur or au lieu de l'affiner, bien differentz de ceux qui en ont l'usage, & la science, qui tant sans faut qu'ilz le bruslent, luy donnent telle forme qu'il leur plaira.

Chap. 2. Considération comme il faut estre sur ses gardes.

Il ne sera point hors de propos de nous remettre devant les yeux, les œuvres de *Camille Agrippa*, le plus expert de tous ceux de ceste profession⁵. Il pose les gardes par Alphabet A. B. C. D. voulant que ceste ordre serve au progrès de son œuvre. Neant-moins la premiere marque A. ne doit a mon jugement estre si haute D. le bras doit estre plus prompte a l'offensive, & a la deffensive, qui me fait dire qu'il faudroit estre un peu plus eslargy de pas, parce que celà alege le costé droit estant plus prompt à donner, & a parer aux coups qui pouroient ariver. Encor la posture de l'offensive est plus soustenable ainsi qu'il enseigne, veu que l'ennemy est plus en crainte de fraper en ceste garde qu'il ne seroit en une autre, & par-ce que ces gardes principales sont plus intelligibles. Je traicteray des quatre premieres ainsi que vous verrez en ce discours.

Chap. 3. Des quatre gardes principales

A ce j'esbauche par les quatre gardes principales, premiere, seconde, tierce, & quarte, pour servir de commencement à ceste œuvre, elles se font de ceste sorte. Tous ceux qui portent une espee par coustume, ou par

⁵ On aurait pu s'attendre, à la lecture de cette remarque, trouver un exemplaire d'un des traités de Camille Agrippa, par exemple celui publié en 1553, dans la bibliothèque de Desbordes dont le contenu en 1625 nous est connu par le détail. Il n'en est rien, seul un ouvrage fait référence à l'escrime, *Principe de la prime, autrement de l'art militaire* ; aucun traité connu de cette époque ne porte ce titre, il pourrait s'agir d'une traduction française du traité d'Agrippa.

merite, soit que provoquez par des parolles, ou agitez de colere de venir aux mains, les representent toutes quatre. La premiere, alors qu'ayant tiré l'espee hors du foureau entierement, ilz levent le bras a mesme temps pour frapper. La seconde, alors que tenant ferme ilz abaissent un peu la main, avec le bras, a l'égal de l'espee. La troisieme, a l'heure mesme qu'ilz se mettent en posture avec l'espee pres du genouil du dehors. La quatrième, en rapportant la main de l'espee au dedans du genouil. Ce sont icy les principales gardes, & desquelles toutes les autres desrivent comme de leurs elementz, & desquelles elles sont fortifiees comme de leurs fondementz, que nous mettrons icy par ordre, mais au paravant je parleray de la façon de frapper afin de ne ressembler les Alchemistes sans experience, qui ne tirent de leur science qu'une vanite, & qui n'en font paroistre qu'une fourbe, & une obscurité. Les Maistres d'escrime, doivent par jugement & par raison enseigner les desmarches a leurs escoliers, afin de les enforçir, & de leur faire acquerir une plus grande disposition ; pour reconnoistre en eux mesmes les temps de gaigner le dessus, le dedans, & le dehors, & toutes les occurences qui peuvent survenir pour parer & donner ; parce que ce leur sera une telle facilité au maniement de l'espee, qu'ils feront tout par industrie & rien par aventure ; que mesme ilz troubleront la memoire de leurs ennemis en sorte, qu'ilz ne pourront se servir de leurs leçons pour les offencer, ny se garder d'estre offencez. J'en prends a tesmoins & a maistres les plus fameux de l'antiquité, *Comme, le Pape de Milan le Beccaroni, & le Mancino de Boulogne*⁶, & plusieurs autres qui ont fait une digne profession de ce noble exercice.

Voilà pourquoy celuy qui scait la maniere d'avancer & de se retirer, se peut rendre expert en faisans ses observations.

Voicy les observances que j'entends qu'on enseigne aux escoliers. Qu'ilz marchent pas a pas, tant en avant qu'en arriere, avec les armes aux poings, traversans seul le droit & le gauche, l'exerçant a faire les⁷ pas sur la ligne qui traverse le cercle⁸.

Chap. 4. Du temps

Puisqu'en toutes autres sciences les maistres observent un ordre, j'en veux icy observer un, encore que je ne vueille faire ceste profession⁹, voilà pourquoy je diray que cest du temps, du demy temps, & du contre-temps.

Le temps, est lorsque venant au combat ton ennemy te tire un coup de droit, ou de revers & qu'en levant le bras pour te frapper il te donne le temps de luy porter.

Le demy temps, est quand on frappe de pointe, ou de taille a mesme temps que l'on pare & s'appelle a ceste occasion demy-temps pour ce que cest a demie espee. Le contre-temps est lors que voyant ton ennemy en garde de te tirer une estoquade tu iras à l'encontre, glissant ton espee contre la sienne. Il est ainsi appellé a cause que les espees se rencontrent. Cest un coup d'un homme alerte fort pratiqué de la Noblesse Françoise. *Ainsi que l'estoquade est maintenant en usage en Espagne, en Poulongne, & en Allemagne, autrefois peu usitee*, Ce que je loue & approuve d'autant que l'estoquade faict que l'ennemy se tient plus esloigné, car l'homme le plus fluet peut mesurer son espee avec le plus fort, pourvue que l'experience qu'il aura de ceste escrime supplée a sa foiblesse, l'honneur de ceste escrime est deu a l'invention de mon *Maistre Italien*, qui a donné les enseignementz de se deffendre de la sorte¹⁰.

Je parleray de plusieurs autres manieres de frapper tant d'estoque, de taille, de droit que de revers, de fente¹¹, que destramasson, de montant que de molinet, de feinte a droit, de feinte a gauche, jartiere¹², estoquade, & de plusieurs autres coups par les jambes. Mais parce que ceux cy sont vulgaires je n'en feray autre discours, d'autant que la nature en communique la science a tout le monde, & bien qu'a present on ne face pas grande

⁶ Trappa est un maître fameux de Milan auquel Montaigne fait référence dans son voyage en Italie. Manciolino est l'auteur d'un traité en 1531. Comme fait peut-être référence à Cosme Gallety l'ancien maître escrimeur des pages du duc de Lorraine, qui exerçait encore en 1600 selon le document B 1264 des AD54. Beccaroni reste une référence inconnue.

⁷ Les ou Ses. La lettre est incorrectement imprimée et les deux lettres candidates font sens.

⁸ Cette référence au cercle fait penser à Thibaut d'Anvers et l'escrime espagnole ou aux théories géométriques des maîtres italiens, dont Agrippa est le meilleurs exemple. Difficile de comprendre à quoi fait référence ce cercle, surtout s'il s'agit de suivre la ligne droite !

⁹ Curieuse remarque, impliquant que Desbordes ne prétend pas recevoir l'appellation de maître. Il écrit au début qu'il a fait élection des armes, et qu'il se dédie à sa théorisation.

¹⁰ Il s'agit ici d'une des indications les plus précises sur le maître de Desbordes, malheureusement trop imprécise pour permettre d'en découvrir l'identité.

¹¹ Le vocable d'escrime fente n'est pas contemporain ; il doit s'agir d'une adaption de l'italien *fendente*, coup de taille descendant qui est encore en usage au XVIIe siècle, chez Etienne Binet par exemple.

¹² Une jartière est un coup dans la jambe ; Saint-Didier parle de *jarretade*.

estat des coups de taille que parmy le commun¹³, si est ce toutes-fois qu'estant donné a propos, il est util & prompt a frapper, comme j'en ay fait l'espreuve avec des hommes experimentez, & courageux, & qui m'ont fait porter l'espee a une palme pres du visage, ou encor moins, pour pouvoir faire riposte a mon coup de taille, ce qui a esté hors de leurs puissance, parce que le mouvement du pougnet est plus prompt que le mouvement du pied pour porter une estoquade.

Chap. 5. Comme il faut avoir les yeux au guet

Après avoir traicté du temps, de frapper, il est bon de vous advertir, en quelle lieu il faut avoir l'œil a l'heure du combat. Autant de Maistres autant d'opinions, les uns veulent qu'on regarde la main, comme celle de laquelle vient le coup, les autres au mouvement des bras les autres au visage, opinion fort bonne & bien considerée, & moy je veu qu'on regarde a la pointe de l'espee de son ennemy, comme la plus prompte d'offencer, pour estre plus proche de ton corps, que la main. Juge donc par là, que ce pendant que tu prendrois garde a la main ou au visage tu pouvois estre frapé facilement, si tu n'avois paré la pointe de l'espee de ton ennemy, en sorte qu'elle eust passé ton corps. Mais parce que ceste particularité demande une autre raison, je distingueray le tout par ordre, mettant les figures ou je les jugeray le plus necessaire & le plus facile pour le lecteur.

Chap. 6. Comme il est nécessaire de sçavoir manier toutes sortes d'armes

Tout le monde tient que l'espee est la roine des armes, parce que toutes les autres ont quelque exception, & que l'espee se porte en tous lieux & en toutes compagnies. Tellement qu'es armées le soldat met bas toute sortes d'armes fors l'espee. Cest donc une grande ignorance a tous ceux qui monstrent a manier plusieurs sortes d'armes, & ne monstrent de l'espee seule car a peine peut il enseigner le maniement de plusieurs sortes d'armes, sils ignorent le maniement de la principale, il faut donc s'y exercer du commencement autrement c'est heurter de la teste contre la muraille, *ce dit le proverbe*, après il faut aprendre a saider des deux espees, & enfin de l'espee & du pongnart. Je vous enseigneray quand il est expedient de se servir des 2 espees¹⁴ d'autant que lon peut estre frappé a droit & a gauche, il faut monstrier comme on doit se deffendre, sassurer avec les mains & faire les desmarches a droit & a gauche, avec disposition. Il faut que l'escolier apprenne a manier la picque, la porter de bonne grace, afin qu'estant a la guerre, & passant a la monstre en la presence des Capitaines il paroisse avoir de l'experience.

Quand un soldat a de l'experience a toutes ces choses, il en est en meilleure estime. Voilà pourquoy cest une grande erreur aux Maistres de n'enseigner le maniement de toutes sortes d'armes, & encores une plus grande ignorance de presumer tant de foy que de vouloir enseigner ce qu'eux-mesmes ne scauroient pratiquer avec raison, & moins encor avec experience. Je dis donc que le maniement des armes en general est fort necessaire aux Escoliers, qui se veulent jetter en la milice, parce que leur industrie se peut recognoistre aux accidentz qui arrivent en une armée, selon le commandement du Chef, qui pour n'estre a la veue de son ennemy, prend le temps de faire exercer les soldatz, tant pour les aguerrir, que pour en donner le plaisir a quelque Prince qui les visite, tant par quelque combat de barrier¹⁵ qui luy pourroit estre commandé, que par quelque autre exercice digne de sa profession. Ce seroit une honte au soldat de payer d'excuse le commandement de son Capitaine, & demeurer comme une statue, pour ne s'estre adonné aux exercices de sa vacation, auroit il bien l'assurance de dire qu'il ne scait manier la halebarde, qu'il n'en a point pris de leçon, puis qu'a la guerre il s'en faut servir a la garde d'une porte, & d'un passage estroit, ou l'on ne se peut servir de la picque, n'y d'autres armes, si donc le soldat ne la scait manier, & qu'il soit attaqué avec une espee a deux mains, on luy fera perdre sa posture, Au contraire s'il scait manier la halebarde, il s'en deffendra, & de la picque mesme parce que la halebarde est plus

¹³ Sur ce sujet Etienne Binet écrit douze ans après « *On n'use point à cette heure de taille, d'estramasson ou semblables coups ; tout passe maintenant en estocades et donner de pointe, plustot que du tranchant de l'espee* » dans son *Essay des merveilles de nature*, p. 154. Il s'agit cependant d'une remarque concernant la tire des armes au fleuret et certainement dans les salles d'armes. A la même époque François Dancie et Thibaut d'Anvers proposent encore dans leur traité respectif quelques coups de taille.

L'usage des coups de taille réservé au commun fait écho à la vieille escrime de Rabelais, évoquée tant dans *Pantagruel* que *Gargantua*, où elle servait de qualificatif à un usage abondant de coups contondants.

¹⁴ Il ne sera plus fait mention de combat à deux épées dans le traité, mais la mention de cette escrime dans la progression de l'enseignement est assez étonnante, ne serait-ce que par sa rareté dans les traités ! On note une différence avec Dancie qui commence d'abord par l'épée et le poignart avant d'aborder l'épée seule.

Le large éventail de ce programme fait penser au traité d'Agrippa qui traite de la hallebarde, de l'épée à deux mains, de deux épées mais aussi d'épée et bouclier, et d'escrime à cheval.

¹⁵ « Il se dit encore de cette enceinte que l'on faisoit autrefois pour les combats, soit à pied, soit à cheval, & pour les joustes & tournois. *Combattre à la barriere. combat de barriere. rompre à la barriere. tenant de barriere.* » Article *barrière* du dictionnaire de l'Académie française, 1^{ère} édition (1694).

agile pour parer, comme je feray voir en son lieu avec tant de facilité que vous serez contrains d'avouer que tous les autres n'ont qu'effleuré ce discours, & que jay touché au but.¹⁶

Chap. 7. Comme il se faut defendre destoquade, & la maniere de donner avec une grande agilité

Plusieurs hommes experts ont discouru de l'escrime, & mesmes en ont escrit, ilz veulent particulièrement que pour tirer une estoquade on face le pas le plus grand qu'on peut, ce que je ne puis approuver, pour ceste raison. Celuy qui porte n'est assuré de donner, & bien qu'il donne, en faisant un si grand pas & tournant le dos selon l'instruction de ces maîtres¹⁷, il s'oste la veue du repart de la main gauche, & de luy mesme se va precipiter contre l'espee de son ennemy. Ainsi peut on comprendre aisement combien ceste garde est dangereuse, & qu'il faut éviter ces grands pas, car outre les perilz qu'ilz causent, ilz font perdre l'haleine & la force.¹⁸

Chap. 8. Comme il faut donner et parer

Ayant montré les quatre gardes principales, & donné les reigles des choses les plus necessaires a la vraye escrime, non de petite utilité, je commenceray par le frapper, & puis acheveray par le parer, le tout pour le service commun de ceux qui sont enquesté de la vertu.

Chap. 9. Du frapper

Les philosophes, sont d'opinion qu'il faut bien entendre les choses avant que les commencer, & qu'apres il est facile. Cest ce qui me fait prendre garde a quoy l'homme s'adonne le plus & par quelle maniere il se peut garder d'estre offensé, soit en la premiere, en la seconde, en la tierce, ou en la quarte. Je luy enseigneray comme il pourra frapper, en commençant par la premiere garde. Pour suivre l'ordre proposé, en voicy une exemple.

Tirez vostre espee, & vous mettez en posture comme nous avons dit cy dessus, si vostre ennemy vous veut assaillir par ceste garde premiere, il sera bon de retrouver son espee au dehors en croix, afin quil la desgage pour frapper du dessous, & au cas quelle ne soit trop a costé¹⁹ quand il voudra alonger son estoquade de la sorte, tu ne feras qu'abaisser la pointe vers terre, chocquant la sienne en passant du pied gauche, & le frapper sous lespee.

Chap. 10. Comme il se faut frapper second contre-second

De la Premiere garde, il est fort a propos de venir a la seconde, si tu veux donc assaillir par la seconde garde, il te fault aller retrouver l'espee de ton ennemy du dedans, afin qu'il aye sujet de se mouvoir. Posons mesme le cas qu'il s'esmouve pour frapper a mesme temps que tu l'auras couverte. Alors sans parer tu avaleras ton espee²⁰, pendant que celle de ton adversaire fait son voiage devers la tienne.

Chap. 11. De la tierce contre la tierce

Ayant discouru des deux premieres, il ne faut point oublier la tierce, contre la tierce, afin que le tout se resente de son ordre, facilitant nostre œuvre pour en donner une plus grande intelligence a ceux qui sont curieux d'avoir la congnoissance des armes.

Assaillant de la tierce, contre la tierce, je veu que tu entre dedans avec resolution, que tu batte l'espee de ton ennemy, feignant de luy porter une estoquade en l'estomac, qui lobligerà a parer, & lors tu abaisseras la pointe & luy donnera du costé droict dessus l'espee, ainsi sera il frappé sans que tu courres aucune risque.

Chap. 12. De la quarte contre la quarte

Puis que j'ai divisé les gardes en quatre, & que desja j'ay parlé des trois premieres il reste de traiter de la quarte, contre la quarte, en ceste exercice la prudence est necessaire, & en ceste posture, il faut estre prompt tant a

¹⁶ Malheureusement, il ne sera plus question de la hallebarde dans la suite... La mention de hallebarde et d'épée à deux main n'est pas exceptionnelle pour l'époque ; le meilleur exemple est le fait que Thibaut d'Anvers traite de l'épée à deux mains et Girard donne suffisamment de descriptifs sur l'usage de ces armes par des soldats qu'on ne peut nier qu'il en connaissait l'usage. Du reste, leur maîtrise semble être requise pour devenir maître d'arme parisien jusqu'en 1644 !

¹⁷ Cette remarque est étonnante, car la posture tournant le dos à la main gauche adverse ne s'observe que dans les planche d'Agrippa, et pas chez les autres auteurs, Giganti pour le plus récent. Peut-être alors était-ce un travers commun ?

¹⁸ Ce jugement négatif sur la fente se retrouve chez Thibault d'Anvers alors qu'il est absent de Dancie.

¹⁹ Attention au contresens, à côté signifiait à l'écart, éloigné.

²⁰ Avaler est à comprendre dans son sens étymologique de faire descendre. Dans le contexte du combat, avaler semble avoir gardé pendant longtemps son sens originel. Rabelais en fait aussi usage dans le combat de Pantagruel contre Lougarou.

frapper de pied ferme, qu'a passer, je veux qu'allant trouver ton ennemy sur ceste garde, tu ailles dehors, afin qu'il soit contraint de mouvoir son espee, & en mesme temps frappe le de la quarte. A ceste heure vous ay je monstré les quatre gardes principalles pour offencer, je parleray de la deffence selon le dessein que jay proposé.

Chap. 13. Pour se deffendre contre la premiere garde

Ayant fait voir comme on peut offencer en la premiere, Seconde, Tierce, & Quastriesme garde, j'enseigneray le moyen de se deffendre par les mesmes postures. Alors que ce servant de la premiere, on vient hors pour trouver celuy qui est sur la mesme garde, il faut baisser le corps, & passer sous son espee, a mesme temps pourveu qu'il vienne, ou bien luy fausser son espee, la mettant du dedans de la quarte esquivant du corps, il ne trouvera rien de quoy offencer, & se trouvera offensé. Je parleray en un autre endroit selon le temps de faire un autre coup.

Chap. 14. Deffense de la seconde contre la seconde

Tout de mesme, lors qu'estant sur la seconde garde tu iras trouver du dedans celuy qui est sur la seconde, afin que ton ennemy cave, & te donne le temps de luy porter, tu luy tireras de la quarte si tu peux, afin qu'estant contrainct de parer, & que parant il se couvre l'estomac pour garder son visage, alors faisant la quarte du dessous de l'espee, tu luy donneras dessous l'aisselle avec la main comme tu voudras.

Chap. 15. Deffence de la tierce contre la tierce

Afin qu'on evite avec honneur d'estre offensé de la tierce, ainsi que l'on vient sur ceste garde pour te donner, il te faut tenir du dedans & abaisser la pointe de son costé droit, luy portant en l'espaule, & s'il pare tourne la main, en la quarte haulte, & il sera frappé au fort du bras, au corps, & ailleurs. Voilà pourquoy celuy qui congnoit la force de ceste science, tient que langle peut davantage que la ligne droite.

Chap. 16. Deffence de la quarte contre la quarte

Pour mettre fin aux deffences des quatre gardes, il faut parler de la derniere si ton ennemy est sur la quarte, & que tu le vueille aller retrouver du dehors, afin quil te donne le temps de le frapper, il faut lever ton espee par dessus la sienne faisant une quarte haulte & luy porter avec resolution, afin que tu pares, & qu'en parant tu te descouvres, alors tu auras heu le temps de passer de seconde sous son espee.

Chap. 17. De la quarte contre la premiere

Je veux parler indifferemment du premier stile pour monstrier les autres gardes en la preuve des figures qui suivront. Voilà pourquoy je t'averty qu'estant sur la quarte, pour attendre ton adversaire sur la premiere, alors qu'il avancera sa pointe, tu pareras estant en quarte, & allant en seconde, tu luy porteras dans l'estomac de la part du costé droict, & s'il pare, tu viendras en passant tomber sous son espee.

Chap. 18. De la seconde contre la tierce

Si tu es sur la seconde, voulant assaillir celuy qui est sur la tierce tu dois avec resolution aller a l'estomac de ton adversaire, qui pour sa deffensive viendra battre ta pointe du dedans, comme luy estant plus commode, & a son avantage, alors il te faut baisser sa pointe en bas, & luy porter au costé droict en quarte haulte, sil vient a la rabatre, tu te leveras de ta posture avec resolution, & le frapperas en l'espaule, on pourroit encore feindre des coups semblables, mais²¹ j'y mettray fin pour ne vous point atedier²² par la longueur de leur lecture.

Chap. 19. De la premiere contre la Tierce

Si tu te mets sur la tierce, & que ton ennemy soit en premiere, & quil te tire, il te faut parer, & luy presenter la pointe de ton espee a son²³ visage, afin qu'il pare, & ce pendant qu'il pare, tu passeras de son costé, le frappant de la seconde. En parant encores la mesme botte, tu luy pourras donner une balafre au visage, & parer soudainement en luy ravallant une jartiere, en parant mesme tu peux entrer du pied gauche & joindre les bras de ton ennemy a son espee, luy donnant une estoquade en l'estomac, outre cela tu luy pourras oster son espee en tournant ton bras gauche.

²¹ Le texte original donne « ma »

²² Atédier, attédier : ennuyer, importuner. Littré, 1872-77.

²³ « an visage » dans le texte originel, complété en reprenant l'usage le plus commun dans le texte de Desbordes.

Chap. 20. Diverses manieres de la premiere

Si tu veux aller couvrir l'espee de ton ennemy ou dehors, ou dedans, afin qu'il la desgage, tu le pourras frapper a mesme temps qu'il la meut, mais sil veut charger la tienne, & qu'il ne meuve la sienne, tu ne feras que tirer ta main en la seconde, luy presentant la pointe a l'estomac, & il sera frappé, ainsi congnoistra on que l'angle bat la ligne droite, en observant la posture que j'enseigne.

Ce pendant que ton ennemy chargera ton espee, tu le pourras frapper, ou en abaissant la pointe, l'appuiant sur l'espee, ou bien, sous laisselle en passant du pied gauche, il sera frappé de la quarte bien que telz coups arrivent assez rarement, & en observant les temps tu feras ce çoup, & beaucoup d'autres plus dificilles encores.

Chap. 21. Resolution de l'espee seule qui s'use es querelles

Au jeu de l'espee seul il y a plus grande force tant pour ce qu'il ne consiste a la posture comme les autres jeux, que pour ce qu'avec lespee seule vous allez trouver lennemy pour luy donner de l'effroy. Et pour ce faire, il faut tenir l'espee haute sur la tierce, allant contre son adversaire, jusques a ce qu'on aborde la pointe de son espee, alors il faut faire une feinte dessus sa pointe au dehors, retournant prestement avec la main en la quarte, on evitera le coup de son espee, & luy portera on au visage.

Le mesme se faict par le contraire effaict, en frappant il faut tirer l'espee en la seconde. Aussi ceste façon d'escrime s'appelle pas de tromperie.

Celuy qui a de la patience de se tenir en ceste tierce haulte, alors que l'ennemy luy vient couvrir l'espee, tandis qu'il la couvre, il doit retirer le corps en arriers sans desmarcher, afin qu'il le poursuive, & ce pendant qu'il avance le pied il luy faut porter au dedans avec resolution selon qu'on recognoit son avantage pourveu qu'il soit sur le pied gauche, & parainsi il apprendra a luy rompre sa mesure, & a ne se laisser contraindre par necessité.

Chap. 22. Pour frapper de taille

Pour frapper de taille, si tu veus estre le premier assaillant, il te faut estre sur la tierce assez large, l'attaquant de ceste sorte, si ton ennemy tient son espee longue en la tierce tu hurtera sa pointe du revers de ton espee comme le lieu le plus foible, & s'il te porte de droict fil au visage, ou a la jambe demeurante avec son espee en quarte, pour parer quelques coups, en retirant ta pointe il te faut parer de la quarte, en allant en la seconde de laquelle tu luy porteras en lestomac, apres il te faut retirer le premier afin quil naye l'assurance de te venir porter. Et au cas quil vienne a la desesperade a te tirer un estoquade dessous main, il te faut abaisser la tienne en bas pour empescher son espee, & soudain tu luy donneras en l'estomac le frappant le premier.

Estant encore sur la mesme tierce, tu luy pourras porter une quarte au visage, pour l'obliger a parer, & par ceste feinte tu luy donneras un revers sur la teste, ou bien une jartiere, ou bien quelque autre estramasson passant sur ton pied gauche de son coste droict, & s'il pare, & que ton espee demeure en presence, au premier mouvement qu'il fera tu pourras entrer de pointe avec feinte de luy donner un estramasson au bras, ou de droict, ou de revers, & si hurtant l'espee aux dedans il abaisse sa pointe en changeant de posture, il sera frappé de la pointe en l'estomac. Si tu veux attendre ton ennemy pour l'obliger a venir a toy, & a te porter de droict ou de revers, s'il tire du droict, il te faut parer de la main de l'espee en quarte, en le contraignant avec la pointe comme nous avons dict cy devant. S'il te porte un revers, pare de la seconde, a fin qu'il abaisse son espee, & de la mesme seconde tu luy porteras en l'estomac.

Si ton ennemy te veut donner de premiere, il te faut parer avec un revers, & luy donner en mesme temps un droit au visage, ou bien parer de dehors, & le fraper de seconde. Ainsi mettray je fin au discours de taille & destramasson. Par noz discours il semblera a plusieurs qu'il est difficile d'offenser & de se deffendre de la pointe, d'assaillir²⁴ & de parer, parce qu'il y a beaucoup de feinte, ce qui ce peut faire aisement neaumoings.

Pour ne refroidir le courage des Cavaliers, & pour ne leur oster l'assurance d'aller frapper leurs ennemys venant aux mains, ceste façon de frapper est fort bonne.

Dautant que la premier garde est espouvantable, & semble difficile portant un coup plus dangereux : pourtant veu-je que tu t'avance, le premier, allant devant deux ou trois pas jusques à ce que tu voyes ton coup, & que tu puisses frapper ton adversaire, il te faut soudain sans te fermer tirer droict au visage, & dautant que tel coup panche en terre tu tourneras la main quand tu pourra en quarte, toutes-fois l'abaissant avec la mesme garde au

²⁴ Le texte d'origine donnait « aissallir »

costé droict de ton ennemy, qui te voulant fraper de ceste botte, pourra parer puis que ceste quarte a une telle industrie quand elle est bien mise en pratique. Je parle mesme a ceux qui entendent ceste profession, qu'il y a plusieurs choses qui peuvent estre entendues naturellement, encor que ce soient enfans de l'art.

Je te laisseray en quarte ayant frappé de premiere en te conseillant de tenir²⁵ semblable garde pour la meilleure pouvant avec celle garde parer toutes sortes de coups, sans estre subject a tant de feintes, comme es autres gardes. Quand ton ennemy sera en quarte pour toutes sortes de coups, soit de pointe ou de taille, tu te mettras en premier, non point haute de bras beau coup, afin que ton ennemy ne face feinte de te²⁶ donner en un lieu & qu'il tire en un autre, s'y bien qu'en parant tu ayes l'avantage de ton corps quoy quil survienne, parce que le naturelle de l'homme est de porter des estoquades soubz main²⁷, de droict, & de revers.

A tous duels les feintes sont in-utiles a ceux qui en ont la cognoissance. Neantmoins il ne seras pas hors de propos de les apprendre afin de les descouvrir en sorte qu'elles ne puissent nuire.

Afin lecteur, que tu puisses avoir la pratique, & t'exercer a beaucoup de coups, & de feintes, pour cognoistre la quantité des surprises que ton ennemy te peut dresser, tu dois entendre comme tu pourras gagner le dehors, ou le dedans, qui sera de ceste sorte. En couvrant l'espee de ton ennemy du dedans, afin qu'il prenne resolution de n'estre point subject a la tienne, & quand il tirera son espee, alors tire la tienne, & luy donne dedans l'estomac, mais prend garde que ce pendant que tu luy vas couvrir son espee, il peut passer dessous la tienne, & que pour ta deffence en ceste accident, il te faut baisser la main, & le pognet en quarte, esquivant du corps, & il demeurera frappé a mesme temps. Mais si tu la couvre du dehors afin que ton ennemy passe a chasque fois de la mesme quarte, abassant la pointe en terre : en parant, tu le frapperas ou ta commodité se presentera, encore tu luy pourras oster son espee. Je veux au mesme temps, que tu luy tire droict a la face, afin que tu l'incites à parer, & en parant il panchera le corps comme tu as peu voir cy dessus, en semblable garde. Mais sil se decouvre dehors de ton coste droict, sans te mouvoir baisse la teste, & la pointe de lespee ensemble, passant soubz la sienne avec le pied gauche tu luy donneras de la pointe en l'estomac.

Tu pourras encor pendant quil couvre, aller resolutement de seconde a sa face, afin qu'il leve le bras, & le levant, a mesme temps passe soubz son espee, & lors tu le frapperas de seconde. Encor que tu couvres du dedans, tu pourras tirer dessus son espee, & l'aller frapper du pied droict.

En couvrant du dehors, tu feras feinte de passer soub son espee : & rabaisant aucunement la pointe, tu la tourneras soudainement en son estomac, pourveu que ce soit sur sa propre espee pour n'estre point subject aux feintes quand ton ennemy en fera, il te faut abaisser ton espee en quarte basse, voyant que telle garde peut parer toutes sortes de feintes.

Mais il y a tant de diversité que chacun les fait a sa faintasie, voila pourquoy je veux àvertir tout le monde de bien parer de l'espee pource que cela sert beaucoup a l'occurrence des querelles.

Nous laisserons a part tout ces coups qui se font en tierce, & nous parlerons de certaine garde beaucoup utile, & prompte a tous hommes, pour foibles ou forts qu'il soient.

Ayant fait voir clairement avec soin, & avec exercice, laquelle est la plus utile & plus commode garde.

Je trouve que voulant avoir patience de demeurer en quarte, ou bien en tierce, quelles sont les meilleurs, attendu qu'elles ont la force d'offencer, & de deffendre ensemble, & s'y les maistres font demeurer leur escolier plus couvert qu'ils peuvent, ne cosiderant point (mal à propos)²⁸ qu'ils ont a deffendre, & qu'ils seroient contrains de se descouvrir, ou dehors ou dedans. Mais au contraire allant de tierce a quarte pour parer, tu auras plus de force & en parant, tu te couvre autant qu'il est necessaire es querelles : mais on ne doit parer aussi negligemment comme aux escolles, se jouant avec son maistre. Ces sortes de gardes peuvent faire toutes sortes de blesseures, & parer de taille, comme de pointe en l'espreuvant tu treuvas la verité car ces deux gardes quarte, & tierce, sont les nefes de nostre art. Plusieurs estiment qu'un gauchier a de lavantage contre un droictier, mais ceux qui ont ceste opinion se trompent, d'autant que je ne treuve autre chose a un gauchier sinon qu'il a tousiours la leçon du maistre de la main droicte²⁹ & qu'il s'espreuve plus avec un droictier qu'avec un gauchier, la ou le grand exercice, que fait le gauchier avec le droictier luy donne un grand adventage. Mais si tu avois a faire a

²⁵ Le texte d'origine donnait « teuir ».

²⁶ « te » est mentionné dans la marge de bas de page mais n'est pas reproduit sur la page suivante.

²⁷ Terme issu de l'italien « soltano mani », coup remontant.

²⁸ La parenthèse fermante correspondante n'apparaît pas dans le texte. Je suppose qu'elle devrait se trouver après « propos ».

²⁹ Cette remarque rappelle que l'enseignement se faisait habituellement sous forme de leçons individuelles.

estramasson avec un gauchier, je veux que tu luy soy toujours avec les armes en tierce, large au dehors de son espee, afin que venant a luy tirer, il soit contrainct de se descouvrir, (*Comme pour exemple*) posons le cas qu'un gauchier te tire de pointe, alors il faut parer de ton espee du costé gauche, luy donnant de la pointe en l'estomac, ou au visage. Secondement si un gauchier te tire de taille pourveu que ce soit de droit, il te faut parer de seconde, puis luy tirant un droit a la teste, luy en redoubler un autre pour ta deffensive.

Tiercement s'il te porte un revers, tu pareras du fil de l'espee, luy pourtant un revers sur la face ou bien tu pareras du faux³⁰, luy donnant un droict, ou un revers, de taille ou de pointe, ou dedans, ou dehors, selon que tu seras en posture : toutes-fois le droictier est plus prompt a frapper que le gauchier, encor que ce parer te semble difficile, si est-ce qu'en t'exerceant le tout reussiera fort heureusement.

Livre second de l'escrime du Sieur Desbordes

Chapitre 1.

Ayant promis de parler de l'espee & du *pougnart*, comme des armes principales des Cavaliers, je veux effectuer ma promesse, & le tout avec ordre. Mais par ce qu'au premier livre j'ay montré qu'elles sont les gardes principales, desquelles j'ay reservé les figures, je n'en feray autres redite me contentant de ce que j'en ay escript si dessus. Je feray voir comme il se faut tenir avec le corps, & la main, avec le pougnart, & la difference des autres gardes, comme il se pourra voir es enseignemens suivantz.

Chap. 2

Je veux traicter au commencement de la premiere garde selon l'orde commencé, voila pourquoy si tu es en premiere, tu mettras ton ennemy en grande terreur voiant qu'il n'aura l'assurance de te tirer, te voyant si promptement en posture pour luy porter au visage.

Mais si d'avanture il venoit resolutement pour te porter une estoquade soub main, au lieu de parer avec le pougnart tu pareras avec l'espee, et secourant avec le pougnart, soudain tu luy donneras ou il se presentera descouvert, car en ceste maniere il te pourra faire une feinte sur le pougnart ou en autre lieu premedité.

Ce pendant que tu pares de ton espee, ton ennemy pourras entrer du dehors, du pied gauche, en couvrant ton espee avec son pougnart, & pourroit ainsi avoir la commodité de te fraper, mais si tu as l'intelligence de ceste art, lors que ton ennemy passe de son pied gauche, tu esquiveras du corps, & leveras le bras en la premier garde, ainsi auras tu le dessus & pour la force & pour la garde.

Chap. 3. <Seconde>

Pour assaillir de seconde de premier abord je veux que tu ailles attaquer ton ennemy de seconde, afin qu'il te tire, & en tirant tu pareras du pougnart & lui donneras en la teste.

Pour monstrier la deffence que peut faire ton ennemy a ton escrime, s'y tu va tirer comme j'ay dit resolutement, ton ennemy te pourra donner d'une premiere en l'estomac, ou un estramasson sur la teste du costé droict, ou d'un revers mais faisant comme j'ay dy, s'y dessus tu seras vainqueur, bien qu'il soit en premiere, tu luy pourras tirer un faux³¹ en la main, pour le provoquer de faire rispose de pointe ou de taille, ou bien d'un faux a la main, il pourroit tourner la main et esquiver du corps, te frappant d'une quarte en l'estomac, ou bien retirant la main, & l'espee il pourroit ensemble avec les armes aller dessus la tienne, cest à sçavoir avec lespee & le pougnart, et pourroit encor faire dautre coups. Encor en assaillant avec l'espee & le pougnart tu pourras feindre de porter un droict au visage de ton ennemy afin qu'il pare, & qu'en parant tu gaignes du pougnart le frappant de pointe, ou de taille, comme l'occasion se presentera. Beaucoup d'autres coups, & d'autres feintes, se peuvent faire & enseigner, mais d'autant que je veux parler apres des autres deux gardes, je laisseray pour le present ceste seconde en ayant parlé assez suffisamment.

Chap. 4. <Tierce>

La troisième garde se peut aproprier a toutes occasions, comme il se peut cognoistre a l'experience. Voilà pourquoy estant en tierce, & voulant assaillir ton ennemy en tierce estroite, il faut que tu feignes de vouloir prendre son espee, avec ton pougnart, pour l'obliger a la retirer, & qu'en la retirant tu te serve de l'occasion qui

³⁰ Sous-entendu : faux tranchant. L'italien « *falso* » indique de manière univoque le faux tranchant.

³¹ Faux : indique l'usage du faux-tranchant. Il s'agit donc de frapper avec le faux tranchant sur sa main.

se presentera de le frapper en lestomac ou bien tu t'en yras avec ton espee couvrir la sienne du dehors afin qu'il la meuve, & qu'en la mouvant il te donne la commodité de le frapper, encor tu luy peux porter dessus son pognart, pour le faire parer, & ce pendant tu t'apreteras pour luy donner en l'estomac.

Chap. 5. <Quarte>

La quarte & derniere des quatre, nostre principale garde, la meilleure, & la plus comode qui soit pour frapper & pour parer, cest qu'estant en quarte pour assaillir ton ennemy en premiere, tu l'yras trouver du dehors en croix afin que tu le contraignes de caver son espee de quarte basse, alors tu abaisseras ton pognart de quarte, allant en seconde, & de ceste garde tu le frapperas comme la plus comode & plus utile, encor que tu peux faire une feinte du dehors, & tirer a son costé droict, & puis luy donner d'une quarte en lestomac : mais pour ce que telles feintes mettent l'homme en danger destre blessé en mesme temps qui les met en pratique. Voila pourquoy j'en fais fors peu destime, si ce n'est pour respondre aux feintes de ton adversaire.

Chap. 6. <Autres bottes>

Ayant mis en lumiere les quatre gardes principales, je feray voir d'autre bottes dependantes les unes des autres, ausquelz chascun se pourra addonner selon son inclination propre, puisque tous les coups, & toutes les gardes peuvent bien reussir a chacun, a toutes les occasions que peuvent survenir. Voila pourquoy lors que tu vois ton ennemy avancer son pognart, & tenir son espee courte & retiree tu pourras faire assez de coups, toutes-fois je te veux enseigner quatre bottes les plus necessaires a mon jugement.

La premiere tu iras avec resolution luy tirer du dedans, proche de son pognart, d'autant que tu le contraindras de parer, ce que pensant effectuer & ne trouvant ton espee, incontinent redoublant le pas, & tournant le pognart tu avanceras une estoquade droict a son estomac, & cecy s'appelle frapper de pied ferme, estant ferme du commencement.

Le second coup que tu pourras faire sera que tu feindras d'aller resolutement sur son pognart en parant tu abaisseras la pointe, & luy presenteras lespee a l'estomac le frappant de tierce apres retirant le pas en arriere, tu luy donneras une autre estoquade moyennant qu'il te vueille poursuivre.

Pour la troizieme touche tu peu faire semblant de luy donner une estoquade a l'estomac a fin qu'il passe du pognart, apres mettent son espee sur son pognart, tu luy portera mais ce coup se fait en decouvrant l'estomac parce que le bras fait l'angle assez grand si par hazart il paroist de l'espee, abaisse ta pointe, la mettant a son costé droit, comme je dis es coups de lespee seule, te pouvant incontinent secourir de ton pognart, ou dessus, ou dessous selon que l'occasion se presentera.

Tu pourras pour la quatriesme touche feindre de porter a ton ennemy sur son pognart, & soudainement levant ton espee avec la pointe de ton pognart, tu le frapperas d'une quarte en l'estomac, estant deffendu & bien couvert d'estre offensé de lespee de ton ennemy.

Tu pourras encor tirer une autre botte jusque a son pognart, afin que ton ennemy se deffende, & comme il parera, tu le peux frapper en deux temps, ou feindre d'aller jusque au fil de son pognart, où estant parvenu, il ne pourra scavoir ou tu veux tirer, ou dessus, ou dessous, parce qu'estant si proche de son estomac, tu le frapperas ou tu voudras selon que l'occasion se presentera la plus comode.

Il suffit d'avoir parlé de ces quatre bottes, je veux traiter d'autres gardes de plusieurs sortes.

Chap. 7³². <Face à une tierce>

Sy ton ennemy demeure en tierce basse avec le pognart ensemble, afin qu'il ne puisse estre frappé, & que tu le vueilles assaillir, tu iras du dehors de son costé droict avec ton pognart, & couvrir son espee, afin qu'il soit contrainct de la retirer, & comme il la retirera, en mesme temps il le faut fraper d'une quarte en l'estomac.

Encore par autre moyen ceste garde se peut assaillir, en battant son espee du dedans, tu feindras de luy donner dessus avec le pognart, afin que parant il monstre l'estomac, & en mesme temps tu le peux frapper.

Tu peux encor battre l'espee du dehors, la chargeant d'un faux, & luy donner une quarte en l'estomac du costé droict, luy tirant par dessus l'espee.

³² Le livre donne « 2 ».

Chap. 8. <En tierce face à une premiere>

Estant en tierce, & ton ennemy en premiere je veux que tu luy portes ta tierce a son costé droict, sans le frapper, afin qu'il aye moyen de parer, alors tu leveras ton espee dessus la poincte de son pognart, & allant en premiere tu le frapperas sur le pognart.

Je puis encor vous enseigner de couvrir son espee du dedans, afin qu'il la retire & soudain porte luy une estoquade en l'estomac d'une quarte. Outre cela on peut par autre maniere assaillir ceste premiere ceste a scavoir, en faisant une feinte du dehors de son pognart, afin qu'il pare, & alors tu luy donneras entre l'espee & le pognart, une estoquade au fil de l'espee tornant le corps comme a la quarte escripte cy dessus.

Chap. 9. <Feintes>

Il se fait plusieurs sortes de feintes, avec le pognart, & en particulier, les principales se feignent du desoub, & se font du dessus, du dessus au dessoub, feindre du dehors & donner entre deux armes, entre du dedans, & porter resolutement avec l'espee a ton ennemy afin qu'il face risposte, & alors tu peu parer avec le pognart, le frappant a mesme temps, tire luy une estoquade, afin qu'il pare, & ce pendant tu luy donneras un droict en la teste, ou de revers, ou dautres coups selon que le temps t'en facilitera l'invention.

Chap. 10. <Eviter les feintes>

Ayant fait veoir clairement les feintes qui se peuvent faire avec le pognart je te veux donner l'invention de les éviter. Premièrement considere bien quelle garde & en quelle posture se met ton ennemy, s'il est en premiere la pointe en terre en attendant son coup, s'il tire, pare de ton espee du dedans, & passe du pied gauche appuyant ton pognart sur son espee, par ce moyen tu le reduiras a tel point que tu le frapperas a ta volonté, & de ceste garde tu te pourras encore servir contre la seconde, pour toy deffendre de la tierce de ton ennemy, de ceste tierce tu t'accommoderas en premiere, pare premierement, en abaissant la pointe de son espee en terre, car en glissant ton espee contre la sienne, il la poussera du costé gauche, puis tu couvriras avec ton pognart, & tu demeureras vainqueur, & de mesme contre une quarte tu ten pouras encor servir.

Chap. 11. De la garde du pied gauche

Ayant parlé jusques icy assez pertinemment des gardes du pied droict estant beaucoup assuré en ceste posture, je veux desormais enseigner les gardes du pied gauche, qui sont propres aux hommes courageux, Voilà pourquoy te trouvant sur le pied gauche, & estant assailly d'une pointe soub main, pare du dehors avec ton espee, tu frapperas ton adversaire de ceste seconde devant ditte³³, si ton ennemy te porte une estoquade soub main, pare du pognart en passant du pied droit en avant de son costé droit luy donnant la riposte.

Ton ennemy te voulant frapper de taille, ce pendant qu'il leve son coup, tu l'yras resolutement frapper en lestomac, en tornant la main en quarte.

Pareillement si tu veux assaillir du pied gauche, il faut avancer le pied gauche, jusque a ce que tu arrives avec ton pognart a l'espee de ton ennemy, & quand ton adversaire la meut en mesmes temps tu entreras, & le frapperas en lestomac d'une estoquade, estant encor sur ton pied gauche, & tu feindras de luy tirer une estocade au visage afin qu'il pare, & quant il parera de son espee, tu yras a l'encontre en passant du pied gauche couvrant son espee avec ton pognart, tu chercheras la commodité de le frapper ou il sera decouvert.

Pour l'escrime de lespee, & de la cappe ou manteau.

L'escrime de l'espee, & de la cappe ou manteau est fort prompte & necessaire a l'homme en tous lieux d'autant que cest une habitude à tous, & par tout de porter espee & manteau. Pour premiere instruction de ceste escrime, il est expedient de cognoistre quant on vient a un tel combat, & comme on peut frapper son ennemy.

Premierement si ton ennemy s'approche & qu'il te tire de pointe ou de taille, tu pareras en ceste maniere.

S'il te tire un droict ou bien une estoquade dessus où dessoub main porte la tienne du dedans, & pare du fil de l'espee en appuyant le bras gauche, & passant du pied gauche ensemble, & tu demeureras maistre de l'arme de ton ennemy.

³³ Transcription incertaine.

Mais s'il te tire un revers tu pareras de seconde en accompagnant le manteau de ton espee & incontinent tu luy donneras une estoquade en l'estomac.

Sy avec l'espee & le manteau tu veus assaillir, porte luy une estoquade sous main, & par ainsi tu pourras par nécessité contraindre ton ennemy a parer, & comme il parera du dedans tu abaisseras la pointe, & luy donneras un estramasson, & de ce coup tu luy osteras son espee, tant ce coup a de force, tu le frapperas mesme de pointe, de revers ou d'un coup sur la teste. Autre maniere plus bresve, tu iras tirer un droit sur la teste de ton ennemy afin qu'il pare, & ce pendant qu'il parera, tu passeras du pied gauche, luy donnant une jarretiere.

Mais en faisant cecy couvre toy de ton manteau pour plus grande assurance, & de rechef tandis que tu pares, tu luy pourras jeter ton manteau sur le visage, car en faisant cette acte tu le feras demeurer, & tu prendras la comodité de le frapper ou il te sera plus facile.

Discours³⁴ sur le combat du pognart, d'Homme-à-Homme.

Pour faire un combat avec le pognart seul, Homme-à-Homme, je te monstrey icy une maniere facile, bresve, & utile : Celuy qui veut eslire les armes, encor que le duel soit entre inegaux de force, & que le plus fort vienne aux prises, avec le plus foible.

Premierement tu mettras ton pied droit devant le gauche, tenant loeil sur la pointe du pognart de tou ennemy, de maniere que tu luy donneras une estoquade en la main du dedans afin qu'il pare, d'autant qu'en parant tu auras le temps de luy oster son pognart avec ta main gauche, en passant du pied gauche, puis tu le frapperas ou l'occasion se presentera.

Pour t'enseigner une autre maniere, je veux que tu tiennes ton pognart en premiere, & que tu assailles ton ennemy, & comme il voudra parer le coup, tu passera soub son pognart, luy donnant une estocade en l'estomac, mais si tu veux attendre, tu prendras garde comme ton ennemy tient son pognart, s'il le tenoit bas, venant pour te frapper avec resolution a mesme temps qu'il tire, r'encontre³⁵ son bras du pognart avec ta main droite, tenant le plat du pognart derrier, du costé droit, & ainsy tu le desarmeras.

Aultre (exemple) Sy tu te metz en seconde & que ton ennemy t'attende en premiere, & que sur ceste garde il te tire, tu rabattras avec ta main gauche son pognart, & passeras du pied droit, luy couvrant le bras, tu luy osteras les armes. Mais en cecy il se faut donner garde & ne te moquer de ceste façon d'escrime que jay ici escripte, d'autant qu'il vient des heures, que celuy est bien heureux qui scait les moyens de se deffendre.

FIN.

Extrait du privilege

Il est permis a BLAISE ANDRE, imprimeur de SON ALTESSE, d'Imprimer ou faire Imprimer le Discours de la Theorie de la Pratique, & Excellence des Armes, du Sieur DESBORDES, avec deffence tres-expressse a tous Imprimeurs, & Libraires, d'Imprimer, vendre, n'y debiter aucuns exemplaires autres que ceux qu'aura Imprimé ou faict Imprimer ledit André, & se sur les peines plus amplement contenues audit Privilege. Donné a Nancy le vingt quatriesme jour d'Octobre, Mil six centz & dix.

Signé HENRY³⁶,

Et plus bas

C. de Girmond³⁷

³⁴ « Disours » dans le texte original.

³⁵ « r'enconrte » dans le texte originel.

³⁶ Henri II de Guise, duc de Lorraine depuis 1608.

³⁷ Secrétaire du duc.

Bibliographie et références

Agrippa Camillo, *Trattato di scientia d'arme, con un dialogo di filosofia*, Rome, Antonio Blado, 1553.

Binet Etienne, *Essay des merveilles de nature et des plus nobles artifices pièce très nécessaire, à tous ceux qui font profession d'éloquence par René François prédicateur du Roy*, Rouen : Romain de Beauvais et Jean Osmont, 1622. Chapitre 28, le tirage des armes, p. 150-155. (Disponible sur Gallica)

Briost, Pascal; Drévilion, Hervé; Serna, Pierre, *Croiser le fer, violence et culture de l'épée dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 2001. (Coll. Epoques).

François Dancie. *L'espee de combat ou l'usage de la tire des armes*. Tulle : François Alvitre, 1623.
<http://ardamhe.free.fr/biblio/dancie/index.html>

Lepage Henri, André des Bordes ; épisode de l'histoire des sorciers en Lorraine, dans *Bulletins de la société d'archéologie de Lorraine*, tome VII, 1857, p. 5-54.

Manciolino Antonio, *Opera nova, dove li sono tutti li documenti & vantaggi che si ponno havere nel mestier de l'armi d'ogni sorte novamente corretta & stampata*, Venise, 1531.

Pfister Christian, Promenades aux environs de Nancy, dans *Société de géographie de l'est*, 28e année, 1907, p. 125-137.

Saint-Didier Henry, *Traicte contenant les secrets du premier livre sur l'espee seule...*, Paris, Jean Mettayer et Matthurin Challenge, 1573.

Thibault d'Anvers Girard, *Académie de l'espée...*, Leyden, 1628.